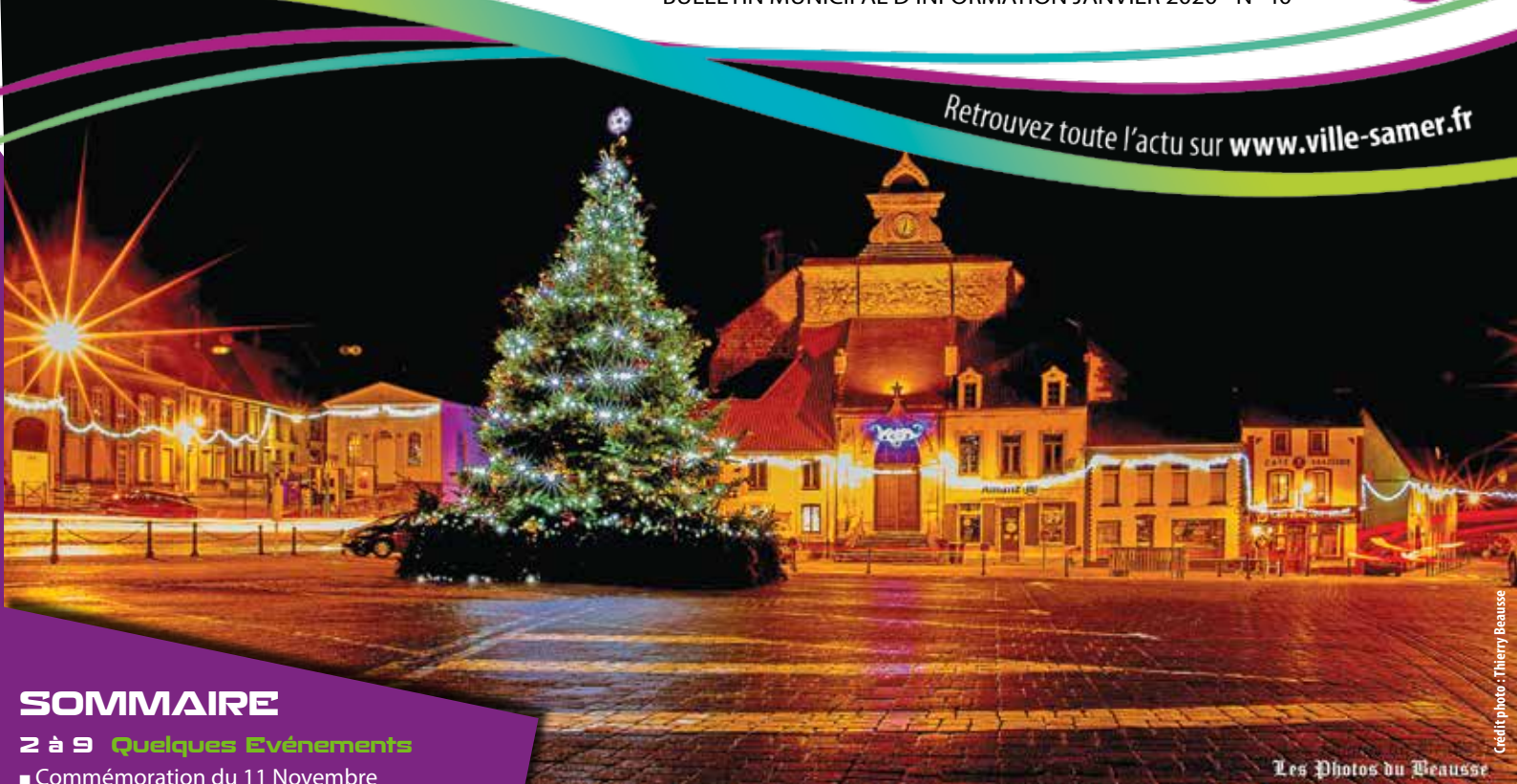


La Voix du Bourg

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION JANVIER 2020 - N° 40

Retrouvez toute l'actu sur www.ville-samer.fr



Les Photos du Beausse

Crédit photo : Thierry Beausse

SOMMAIRE

2 à 9 Quelques Evénements

- Commémoration du 11 Novembre
- Cross de la Biche
- Saint-Nicolas
- Colis des Aînés
- Ecole de Musique
- Vœux du Maire
- Kick-Boxing
- Colis de Noël au personnel
- Concours de guérels
- Les Maqueux d'frites
- Le Téléthon 2019

10 à 14 Associations

- Basket
- Jujutsu
- Comité des Fêtes : marché de Noël et spectacle aux enfants des écoles
- US Cyclo
- Xtrem rider's
- US Pétanque
- Saméria
- Dancing Stars
- Samer Danse de Salon
- Domiliane
- Club du 3^{ème} Age
- RC Foot Samer
- Tennis de table

15 Travaux

16 Travaux - Etat civil

17 à 19 Infos...

- Modalités de la déchetterie
- Service jeunesse
- Maison Intercommunale Pour Tous
- Inscriptions sur la liste électorale
- Inscriptions BAFA
- Interdiction de fumer...
- Réglementation stationnement
- Note de la rédaction
- Inscriptions à la maternelle
- Menus végétariens
- Batireno
- DNL Animations
- Histoire locale

20 Manifestations... Agenda

*Chères Samériennes,
Chers Samériens,*

Le mois de janvier est, par tradition, la période de l'année où l'on formule des vœux à l'attention des personnes qui nous sont chères, des personnes qui comptent pour soi, des personnes que l'on rencontre au hasard de la vie personnelle ou professionnelle.

Je vais un peu déroger à la règle et débiter cet édit de janvier par des remerciements, une fois n'est pas coutume.

Durant les six années passées au service de la commune et de ses administrés, j'ai été touché par le soutien des uns, l'aide et le dévouement des autres. Cet élan de sympathie, de bienveillance et d'encouragement m'a conduit au constat suivant :

Le devoir de chaque élu et, à plus forte raison, d'un Maire est de rassembler ses concitoyens autour de valeurs et de projets.

Tout d'abord mes premiers remerciements iront aux premières personnes ayant pensé que je pouvais apporter quelque chose pour Samer.

Aux élus du conseil municipal qui tout au long de ses six années m'ont apporté dévouement, compréhension,

présence... et le soutien permettant d'acter mes propositions. Mon objectif, comme le leur, a toujours été d'œuvrer pour l'intérêt général sans aucun a priori.

Mes remerciements sincères au personnel communal et à tous les bénévoles du monde associatif, fidèles depuis le début et qui ont compris que la démarche vertueuse était de travailler dans un seul et unique but : Samer.

Le calendrier électoral ne me permet pas d'évoquer des perspectives, mais il autorise un constat factuel des réalisations en cours de finalisation tels que la réhabilitation du Musée Cazin, la réalisation de terrains de tennis à côté du stade Jean Basilien, la remise en état de l'éclairage public Grand Place Foch, place de l'Abbaye et route de Boulogne, la réfection de voiries pour le chemin de la Marbecque et pour la route du pille Bois, le changement des portes de la salle Polyvalente et les travaux de la station d'épuration rue de Neuftchâtel.

Je vous adresse à toutes et tous, mes remerciements, auxquels j'associe en ce début d'année, mes fidèles salutations ainsi qu'une excellente année remplie de joie, de bonheur et de réussite pour 2020.

Claude Bailly

Quelques Evénements

COMMÉMORATION du 11 NOVEMBRE "Message de PAIX des plus jeunes"

Comme chaque année, lors de la cérémonie du 11 Novembre, la mairie a organisé un défilé au monument aux morts avec dépôt de gerbes, discours, chants, musique par notre harmonie municipale suivie du verre de l'amitié.



J'ai proposé à notre maire d'inclure et de faire participer les écoliers de notre ville pour un lâcher de ballons tricolores biodégradables avec une carte-message pour chaque classe (à ce jour, plusieurs retours nous sont parvenus).

Les directeurs des écoles Coustès et Saint Wulmer ont validé cette initiative.

Ce message avait pour but d'honorer nos aînés qui ont fait ou subi les deux guerres mondiales. Une rétrospective de photos de ces guerres et du défilé de ce printemps sur la seconde guerre mondiale a été projetée sur grand écran.



Chaque enfant a reçu une cocarde bleu-blanc-rouge confectionnée par nos soins et un paquet de friandises.

A la salle polyvalente, les jeunes ont chanté un air patriotique avec l'aide musicale de notre harmonie municipale après le lâcher de ballons (magnifique moment).

Nous remercions les familles qui se sont déplacées avec leurs enfants, pour que ce moment de partage si touchant ait pu voir le jour.

Merci aussi aux anciens combattants, aux classes scolaires, à l'école de musique ainsi qu'aux élus présents, également au personnel municipal sans qui nos projets ne pourraient voir le jour.

Source article : Le Maire et Mme DELATTRE Valérie
Conseillère déléguée à l'identité de la ville



CROSS de la BICHE Edition 2019

Lundi 11 novembre, sous le patronage de la ville de Samer et organisé par l'union sportive de Samer et de l'entente maritime athlétique 62 de Marquise, a eu lieu le traditionnel cross de la biche.

La remise des prix s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique à la salle des fêtes de la commune



Source : VDB et Cristina Bastide

KICK-BOXING

Nouveau titre de CHAMPION du MONDE pour un samérien

Lundi 11 novembre 2019, à Bussero en Italie, se déroulaient les championnats du monde de boxe pieds-poings plein contact. Théo Paris, un samérien de 19 ans est sacré champion du monde amateur de Kick-boxing, classe D-60 kilos.

Source article : James Paris



Cérémonie traditionnelle avant les fêtes, la ville remettait à son personnel, vendredi 13 décembre 2019, le colis de Noël.



SAINT-NICOLAS

C'est devenu une tradition chez tous les samériens !

Vendredi 6 Décembre, suite à une météo capricieuse, l'illumination du sapin de Noël grand place Foch a été annulée.

Mais nos jeunes samériens ont pu prendre la direction de la salle des fêtes après l'école.

Comme chaque année, Saint-Nicolas était présent et a pu distribuer des friandises à plus de 400 enfants venus prendre la pose pour la photo souvenir.

L'incontournable chocolat chaud a été distribué par le comité des fêtes.

Cette année encore, les samériens pouvaient admirer les dessins réalisés par les enfants de l'école maternelle Jean Moulin, exposés dans le hall de la mairie.



Source article : VDB et Cristina Bastide

COLIS des AÎNÉS



Ce jeudi 19 décembre, à quelques jours des fêtes de fin d'année, la municipalité a organisé sa traditionnelle remise de colis aux aînés de 65 ans et plus, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Une vingtaine de bénévoles, d'élus et de membres du personnel de la mairie se sont réunis à la salle polyvalente afin de préparer la distribution. Un grand merci à toutes ces petites mains qui ont travaillé pendant 3 jours.

Ce sont près de 670 samériens qui ont reçu "ce colis de Noël" composé de chocolats, de foie gras, de gaufres, de vin, d'apéritif, et bien d'autres produits appétissants issus des commerces de Samer.

Des petites douceurs, du vin chaud et du café leurs ont été servis tout au long de cette journée. L'occasion de rencontres agréables et particulièrement appréciées par les aînés qui profitent de ce petit moment de convivialité pour échanger et discuter du quotidien.



Source : VDB et Annick Pochet

Concours de Guénels 2019



Dimanche 22 décembre, la ville de Samer respectant la tradition a organisé son concours de Guénels. Comme Cendrillon, où la citrouille devient carrosse, les betteraves, non pas d'un coup de baguette magique, mais avec minutie et patience sont transformées en lumière de Noël.

Les raves sont évidées et sculptées à l'intérieur pour permettre l'installation d'une bougie et devenir Guénel, prenant le soir venu un air fantasmagorique et mystérieux. Suspendu à une ficelle, le Guénel est porté à la main par les "margats" qui, autrefois, allaient de maison en maison, chantant la fameuse complainte du Père Barbot afin de récupérer quelques sous.

Voici les résultats du concours 2019 :

Deux catégories :
portables et
non-portables



Dans la catégorie portables :

1 ^{er} : Léo Quéhen	3 ^{ème} : Ely Quéhen
2 ^{ème} : Maël Tillier	4 ^{ème} ex-aequo : Martin Botte et Lilou Hennuyer

Dans la catégorie non portables :

1 ^{er} : Thomas Hennuyer	4 ^{ème} : Clément Belot
2 ^{ème} : Siméo Cottin	5 ^{ème} : Mathys Martel
3 ^{ème} : Enola Hadoux	



Source : VDB et Cyrille Naudet

MAQUEUX D'FRITES (ont fini 3^{ème} friterie de France)



Ça se passe à Samer !

Qui ne connaît pas les "Maqueux d'frites" ?

La friterie "les Maqueux d'frites", située sur le parking de l'ancienne gendarmerie de Samer, au Vernicourt, vient d'être classée 3^{ème} meilleure friterie de France.

Elle a été qualifiée de véritable spécialiste de la frite avec des tarifs abordables.

Bravo à Sylvia Colas !

Source VDB

CÉRÉMONIE des VŒUX du Maire à la population Samérienne



Une foule impressionnante à la salle polyvalente, dimanche 26 janvier 2020, a assisté à un discours du maire moins porté sur l'avenir que les autres années, en raison des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020 : en effet, le code électoral interdit aux collectivités de financer des actions de communication en faveur d'un candidat.

Le maire a terminé son discours en remerciant :

- Le Conseil Municipal
- Les membres du CCAS
- Le personnel communal pour son dévouement
- Les membres des associations communales et leurs bénévoles
- Les équipes enseignantes

Nos forces vives : les entreprises, les commerçants et artisans, les professions médicales et libérales, les associations de services à la personne, les établissements médico-sociaux.

Les financeurs : l'Etat, la Région, le Département, la FDE, la CAF, l'Agence de l'Eau, les parlementaires.

Les partenaires : la DDTM, la Communauté de Communes, la Trésorerie, Pôle Emploi, la Mission Locale, l'ensemble des bailleurs sociaux, la Gendarmerie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

La cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

Source : Mairie et VDB



ÉCOLE MUNICIPALE de MUSIQUE

Une rentrée en fanfare !

Début septembre, les sons des instruments de musique se sont à nouveau fait entendre dans la rue Jean Moulin. En effet, après quelques semaines de repos estival, les professeurs et élèves ont repris leurs activités.

Parmi ses activités, l'école compte :

- les classes d'éveil musical (dès 4 ans, sur 3 niveaux)
- classes de formations musicale et instrumentale (31 classes)
- un chœur d'enfants "Polys'Sons"
- une chorale pop féminine "Sam'Chante"
- un ensemble à cordes
- un orchestre petites mains
- un orchestre d'harmonie etc...

Notons que certaines disciplines peuvent être démarrées tout au long de l'année, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

<https://ecoledemusique-samer.pagesperso-orange.fr>
ou à nous contacter par mail (emmsamer@wanadoo.fr)
ou par téléphone (03 21 33 49 71).



ORCHESTRE D'HARMONIE L'Harmonie de Saint-Pol-sur-Mer en invitée d'honneur

En 1^{ère} partie, les musiciens samériens ont interprété un programme varié, concocté par le directeur, Sébastien Pont, autour de musiques de film "Le Masque de Zorro", de comédies musicales "Les Misérables" ou encore de variété (Bécaud ou Stromae), entre autres. Puis les invités ont pris possession de la scène. Cet ensemble instrumental, fort de 90 musiciens, est dirigé par Franck Tuytten, que l'on connaît bien à Samer, puisqu'il vient encadrer la classe de percussions lors du stage annuel des vacances de Pâques, depuis sa création.

En 3^{ème} partie, les deux formations se sont rassemblées, pour interpréter quatre pièces en commun, qu'elles avaient répété l'après-midi même. C'est donc un ensemble de plus de 140 musiciens qui a joué, au diapason, des morceaux comme "Libertango" d'Astor Piazzola ou encore "My Way".

Une bien belle soirée que les absents ont eu tort de bouder !



CONCERT SOLIDAIRE

Sam'Chante et les classes d'Éveil Musical en chœur contre le cancer du sein



Et tout à fait symboliquement, c'est le chœur féminin de Samer, "Sam'Chante" qui a ouvert le bal, par son répertoire moderne, axé autour des chansons françaises et internationales (Vanessa Paradis, France Gall, Lady Gaga, Stromae, Cœur de Pirate, Clara Luciani ou encore Hoshi).

Cette chorale pop-féminine a vu le jour il y a trois ans, sous l'impulsion du directeur de l'école de musique, Sébastien Pont, qui en a confié la direction à Julien Delbée. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ça plaît ! A sa création, elle comptait déjà une vingtaine de membres (ce qui était déjà très bien pour un début !), et aujourd'hui, ces dames sont une soixantaine à se retrouver chaque mardi, de 19h à 21h à l'école de musique (et comme on peut pousser les murs, avis aux amatrices!).

La deuxième partie a été assurée par les classes d'éveil musical, elles aussi dirigées par Julien Delbée. Un vrai challenge pour ces enfants âgés de 4 à 6 ans, et qui n'avaient repris les cours que quelques semaines auparavant. Pari tenu, à les voir évoluer sur scène, et à entendre les applaudissements nourris du public.

Les bénéfices de cet après-midi (vente de programmes, de gâteaux et boissons, tombola, ...) ont été intégralement reversés à Octobre Rose.

SAM'CHANTE



Source : Sébastien Pont

ANNIVERSAIRE

L'Harmonie municipale : une jeune dame de 145 ans



C'est après la guerre de 1870-1871 que Samer a été doté d'une première fanfare. Mais c'est en 1874 que les premiers musiciens ont fait résonner de joyeuses notes sur les pavés de la Grand' Place. Cette naissance est attestée sur une précieuse relique : la bannière de l'époque, qui

porte en lettres d'or la date de sa fondation, bannière qui est toujours présente aujourd'hui à l'école de musique.

Durant plus d'une décennie, cette fanfare est restée privée. Elle a été transformée en Musique Municipale par Monsieur Douez, industriel cimentier et Maire, en 1874. C'est Alphonse Géneau qui a alors pris la baguette de chef, exerçant cette fonction jusqu'en août 1911.

Son successeur, Sauveur Marcourt est resté en place jusqu'en février 1914. Après le premier conflit mondial, Jules Delattre a réorganisé la musique, jusqu'aux jours sombres de 1939 où les musiciens ont été mis au repos forcé. Dès les premiers jours de 1945, Félix Preuvost en a pris la direction, jusqu'à sa mort, en janvier 1957.

Il s'en est suivi une période d'intérim, assurée par un Desvrois, Adolphe Patoux jusqu'en 1960. Il a été remplacé par Marceau Drut, un ancien chef de musique militaire. Ce dernier s'est chargé de la direction jusqu'en octobre 1967 et son remplaçant a été Fernand Hadoux.

La Musique est devenue harmonie municipale en 1980 c'est Etienne Luc qui en a pris la direction, avec Philippe Botte comme sous-chef.

Après une décennie de direction, Etienne Luc a cédé le poste à Didier Bénard.

Dès lors, l'harmonie a entamé sa mutation, jusqu'à en devenir un véritable orchestre d'harmonie. C'est aussi sous son impulsion qu'a été créée l'école municipale de musique, qui a permis l'embauche de professeurs diplômés.



Depuis septembre 2004, la direction est confiée à Sébastien Pont. Depuis son arrivée, l'école municipale de musique a em-



ménagé dans des locaux neufs et plus fonctionnels, et elle s'est considérablement développée, pour atteindre aujourd'hui les 240 élèves, et l'orchestre d'harmonie compte à ce jour, une cinquantaine de musiciens, pour la plupart formés à l'école municipale de musique, et participe à toutes les fêtes et cérémonies organisées sur la commune. Il est aussi régulièrement invité à se produire à l'extérieur, comme en septembre 2018, dans le parc du Haras National de Compiègne dans l'Oise, où il était applaudi par plus de 1 000 spectateurs venus tout spécialement l'écouter. Il s'est également rendu à Dainville, à côté d'Arras, à Avignon il y a quelques années, ou encore à Epehy tout dernièrement, petit village de la Somme, où il était invité par l'un des 24 meilleurs orchestres de France. Ces dernières années, il a également eu l'occasion de travailler avec des compositeurs de renom et a eu l'honneur d'accompagner des solistes internationaux dans le cadre de masterclass organisées par l'école de musique.

En septembre prochain, il a été choisi pour donner le concert de final du rassemblement Opale Harley Days à Hardelot, qui rassemble des centaines de bikers et des milliers de spectateurs, en compagnie de la Lyre de Condette et d'un groupe de rock professionnel.

Cette jeune dame de 145 ans n'en a pas fini de nous étonner !

SAINTE CECILE

L'Orchestre d'Harmonie a honoré la Sainte Patronne des Musiciens



Puis, tout ce petit monde a repris le chemin de la Place, en musique toujours, afin de rejoindre l'Eglise Saint Martin pour la messe en musique, donnée par l'Orchestre d'Harmonie et la Chorale Paroissiale. L'Orchestre y a interprété des musiques de circonstance, comme "Highland Cathedral" ou "Hallelujah", mais se permettant tout de même de terminer l'office par un medley des plus grandes musiques de film du compositeur Ennio Morricone. Suite à la messe, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal ont accueilli les musiciens et majorettes en mairie, pour la traditionnelle remise de médailles et récompenses. Ont ainsi été décorés :

- Apolline Colombo et Gino Misto, pour 5 années de présence
- Adrien et Clément Carlier, pour 10 années

- Christine Caroux, Noémie Maquinghen et Sébastien Orient, pour 20 ans
- Bruno Carly et Emmanuel Vannoorenberghe, pour 40 années de présence

Les musiciens et majorettes les plus assidus se sont également vus remettre un petit cadeau de la part de la Commune. Cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.



TÉLÉTHON 2019

Chaque année, depuis maintenant 6 ans, le Comité des Fêtes, la municipalité, les associations, les écoles, les professionnels et de nombreux bénévoles se mobilisent pour organiser différentes activités au profit du téléthon.

Cette année a été une année record, puisque 10 025,54 € ont été récoltés.

Un grand merci aux associations, aux écoles, au collège, aux commerçants ainsi qu'aux donateurs pour leur participation.

Merci également au Leclerc de Samer, à BIC et Spécitubes pour leur aide à l'organisation de la Family run et à Ever-Go pour le prêt des structures gonflables.

Un immense Merci également à Carlos pour toutes les photos réalisées lors de cet événement.

Téléthon



Le Badminton



L'APVL



Le billard



Sam's Country



Le club de musculation



Le Jujutsu



La Family Run



La pétanque



L'école Coustès



L'école Jean Moulin



L'école Saint-Wulmer



Le collège Le Trion



Samer Gym



Le tir



Samer Danse de Salon



Tout au féminin



Le tennis



Remise du chèque Téléthon



Xtrem Riders

SAMER BASKET CLUB

Le président, Monsieur Eric COEUGNET et les membres du bureau.



Source : Cristina Bastide

LES DANCING STARS

Pour clôturer l'année 2019 le club de majorettes s'est réuni autour d'un goûter de Noël. Moment de détente !

Lors du marché de Noël, sur la place, les Dancing Stars vous ont proposé un petit spectacle de danse avant l'arrivée du père Noël ! Toute l'équipe des Dancing Stars vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.



Source article : Dancing stars

CÉRÉMONIE des VŒUX du JUJUTSU le 12 Janvier



Une année se termine une nouvelle reprend, avec cette nouvelle révolution terrestre qui commence. Le club de Wa jutsu de Samer vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020, une année qui commence avec la consécration de plusieurs décennies de pratiques pour monsieur Jean-Pierre Dumont, notre enseignant qui vient d'obtenir le titre de Renshi ceinture violette.

L'entraînement a donc repris après les fêtes, et si, comme ceux qui veulent tenir leurs bonnes résolutions, adultes ou enfants vous êtes à la recherche d'un art martial mêlant la technique, la concentration, l'énergie au service du self défense, n'hésitez pas à prendre contact pour une initiation lors d'un cours.



Jean Pierre DUMONT licencié depuis 44 ans reçoit la ceinture violette



Ouverture de la cérémonie de vœux avec les associations de Samer, Le Portel, Rang du Fliers et Saint-Léonard.



Démonstrations des différentes techniques par les enfants et les adultes.



Les horaires des cours restent inchangés :

Les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30 pour les enfants

et de 19h30 à 21h00 pour les adultes.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M. Martial Chopin au 06 77 56 85 19 ou M. Jean Pierre Dumont au 03 21 83 64 25

COMITÉ des FÊTES

SPECTACLE DE NOËL

Les enfants des écoles ont assisté au spectacle de Noël offert le 16 décembre 2019, par le Comité des fêtes de la ville.



Source : Cristina Bastide

MARCHÉ de NOËL 2019

Le 22 décembre avait lieu le marché de Noël

Quarante artisans, commerçants, associations ou collectifs, étaient cette année participants au marché de Noël. Malgré une matinée de préparation plus que désastreuse, le ciel en fin de matinée fut beaucoup plus clément. Une journée plus agréable où les chalandes et les acheteurs furent très nombreux, à la grande satisfaction de la majorité des exposants.



Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement les personnels de la Mairie sans lesquels aucune festivité ne serait possible. La préparation du marché de Noël demande au personnel communal un travail considérable. Mes remerciements vont également à tous les bénévoles du comité des fêtes.

Une bonne et heureuse année à tous et à toutes

Source article : Le Président du comité des fêtes de Samer, Raymond TOUSSENT

DOMI-LIANE SAMER

Domi-Liane
Soins et Services à Domicile

5, rue du Cygne - 62240 DESVRES ☎ 03 21 92 24 08
4, route de Desvres - 62830 SAMER ☎ 03 21 92 24 08
contact@domiliane.fr
www.domiliane.fr

UNA
Union Nationale de l'Action
des Soins et des Services
à Domicile

cap'handéo
La référence handicapée
au service à la personne

Située à l'angle de la place Foch et de la rue de Desvres, les horaires d'ouvertures sont du lundi au vendredi de 8H30-12H30/14H-17H. N'hésitez pas à venir rendre visite à Christine Delattre, le matin, et Madame Anne Tintillier l'après-midi.

SAMER DANSE de SALON

PROGRAMME des ANIMATIONS 2020 SAMER DANSE de SALON

Dimanche 29 mars :

Salle des fêtes - 14h30 animé par Steve Melin

Dimanche 3 mai :

Salle des fêtes - 14h30 animé par Tony et Isabelle

Dimanche 22 novembre :

Salle des fêtes - 14h30 (téléthon) animé par Steve Melin



Source article : Samer danse de salon

US CYCLO

Assemblée générale de l'US Cyclo de Samer.



Source : Cristina Bastide et Carlos Carvalho

XTREM RIDERS

Le club VTT Xtrem Riders sera heureux de vous accueillir sur ses randonnées 2020.

En 2019 nous avons accueilli 2000 personnes sur nos 4 manifestations, 2020 nous espérons faire plus.

Rendez-vous le 23 février pour notre première manifestation 2020, à Senlecques sur nos randonnées VTT et pédestres dès 8h avec départ stade de foot de Senlecques.

Marche 5,11 kms :

tarif 3 euros

VTT 25, 38, 45, 54 kms :

tarif 5 euros

senlecquoise
Bimanche
23/02/2020

RDV
Dès 8h
Au Stade de
Senlecques
Renseignements
0605793577
boisson chaude sur
ravitaillement, sandwich à l'arrivée
gratuit pour les -12ans

5€
Rando vtt
25km
38km
45km
54km

Obligatoire
Xtremriders

3€
6km
11km
parcours pédestre

Source article : Xtrem riders

CLUB du 3^{ème} AGE et ses Environs



2^{ème} Loto quine de l'année le 20 octobre 2019.
Belle réussite, salle comble, de nombreux lots ont ravi les participants.



14 novembre 2019 :
Journée à Saint-Inglevert pour un repas spectacle Animateur-Chanteur Transformiste.
Des artistes talentueux. Une excellente journée.



7 décembre 2019 :
repas de Noël.
Excellent repas, ambiance très chaleureuse et conviviale



Source article : Club du 3^{ème} âge

RC SAMER

Pour cette fin d'année 2019, durant 4 jours après-midi et soir, le club du RC Samer organisait son traditionnel tournoi de Noël de foot en salle pour le plus grand plaisir de ses licenciés, chaque catégorie ayant eu son tournoi. Ensuite le soir c'était aux adultes de pratiquer leur sport favori et l'équipe sénior "Les Copains" fut gagnante du tournoi 2019 (les copains : 5, les Bleus Bites : 1). Ils avaient déjà gagné en 2017.



Source article : RC Samer – Thierry Beausse

US PÉTANQUE

Assemblée générale de l'US Pétanque.



Source : Cristina Bastide

Rencontre annuelle Samer-Pont de Briques
Vainqueurs du tournoi : Jean-Michel et Olivier



Source article : VDB et Jean-Michel Martel

SAMERIA

Bourse aux jouets

Le dimanche 24 novembre, a eu lieu notre traditionnelle bourse aux jouets à la salle LEMANSKI. Certains jouets ont trouvé de nouveaux foyers pour NOEL. Les créateurs ont proposé de belles idées cadeaux à offrir.



Le matin, une nouvelle activité fitness a ravi les plus courageux, le FIT'GLISS (renforcement musculaire avec des disques).

L'après-midi, le Père Noël est venu féliciter tous les danseurs de leurs prestations. Une belle journée pour tous, de convivialité et de fête.



OBE'FORME

Le plaisir de reprendre une pratique physique régulière

GRATUIT

Le club de SAMERIA vous propose un programme d'activités physiques adaptées avec accompagnement individuel de janvier à juin 2020.

Renseignements auprès de
Florence Caru
06 90 92 64 64
f.caru@sameria.com

OBE' FORME

Notre fédération VITAFEDE EPGV - SPORT SANTE propose dans le 62 des programmes d'activités physiques adaptées aux personnes en surpoids. Il s'agit d'un programme gratuit avec un accompagnement.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations.

Source article : Saméria

Les lutins de Noël

En cette période de Noël, quoi de plus normal de demander à des petits lutins de sauver le Père Noël ! Un bel après-midi avec des défis sportifs que nos lutins ont brillamment su relever. Nous renouvellerons ces après-midis sportives avec de nouveaux thèmes.



Nouvelle activité : Kid's Pilates

Depuis le 21 décembre, après une séance découverte, une nouveauté a été proposée aux enfants.

Ils découvrent ainsi des techniques douces d'étirements et de renforcement musculaire, des postures de yoga et de la relaxation.

Séance Découverte

7-12 Ans

Inscription et Renseignements
Facebook Florence Caru Sameria

KID'S Pilates

une fois tous les lundis de 17H15 à 18H15 à Samer

- Renforcement Musculaire
- Étirements
- Postures
- Pulsion
- Excell Corporel
- Excell aux techniques classiques

GRATUIT

Adresses : 25C Carrières





TENNIS DE TABLE

Réception de deux tables spécifiques au Samer TT

Le vendredi 15 novembre 2019, le Président du Samer Tennis de Table, M. Pouly Daniel et quelques membres du club avaient organisé une petite cérémonie pour la réception de deux tables homologuées ITTF, spécifiques au jeu des personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant). Cette dotation de la municipalité faisait suite à une demande après la création de notre section FFSA (Fédération Française de Sports Adaptés) en partenariat avec deux structures spécialisées Samériennes : l'IME et le Foyer l'Orangerie. Ces deux tables nous permettront d'organiser en 2020 des compétitions allant du départemental, régional au national ; nous commencerons d'ailleurs par un tournoi prévu le 6 juin, salle B. Lemanski.

De nombreux élus représentaient la municipalité : M^{me} Cristina Bastide, Adjoint aux sports et associations, M. Pascal Bally deuxième Adjoint, MM. Luc Vanroekhem, Jean-Michel Martel et Jean-Claude Bouclet Conseillers. Le Président remercia les élus de notre cité et les membres du club présents, il explicita à tous et toutes l'importance de cette dotation pour cette section du club et sa satisfaction de constater que de nouveau la municipalité a répondu à notre sollicitation, qu'elle continue de s'inscrire dans une politique d'aide à ses associations socioculturelles et participe concrètement à l'insertion des personnes en situation de handicaps.

M^{me} Cristina Bastide nous assura de nouveau de l'engagement du premier élu de Samer, M. Claude Bailly, de ses adjoints, conseillers, de l'ensemble de la municipalité envers les nombreuses associations samériennes, elle rappela qu'il n'était pas toujours facile de contenter toutes les demandes mais qu'autant que faire se peut, chaque sollicitation était étudiée avec la même attention et bienveillance.

Les élus présents nous gratifièrent alors d'un petit match en doubles pour la satisfaction des membres du club et cette réunion très conviviale au demeurant se termina par le verre de l'amitié.



Le Samer Tennis de Table vous présente ses vœux les meilleurs pour 2020

Le Samer Tennis de Table en 2020 :

C'est 70 licenciés en FFTT (Fédération Française de Tennis de Table).

C'est 12 licenciés en UFOLEP (Union Française des œuvres Laïques d'Education Physique).

C'est 13 licenciés en FFSA (Fédération Française du Sport Adapté).

C'est 6 équipes adultes et 5 équipes jeunes en FFTT, 3 équipes adultes en UFOLEP, et 9 joueurs en FFSA.

C'est un partenariat avec le Département du Pas-de-Calais, la ville de Samer, l'IME et le foyer l'Orangerie dans le cadre de la thématique "ouvrez votre club".

C'est un partenariat avec l'école primaire Lucien Coustès depuis de nombreuses années (découverte du ping : dès 8/10 ans).

C'est en collaboration avec nos partenaires : INTERMARCHÉ contact de Samer, JP. MAREE et SOLUTIONS FISH de Boulogne.

Le Président du Samer TT, les membres du bureau exécutif et tous les sociétaires présentent leurs vœux les meilleurs aux élus, aux membres des services administratifs et techniques de notre Bourg, à tous ses partenaires et aux membres de toutes les associations socioculturelles, aux Samériens et Samériennes. Que cette année 2020 vous comble de joie, bonheur et prospérité dans votre vie familiale, professionnelle et sportive, et surtout vous apporte la santé.

Source article : Samer TT

Le Samer Tennis de Table organise la Coupe et les Individuelles A en UFOLEP :

Le SAMER TT fut choisi, par les instances de l'UFOLEP, pour organiser la Coupe A par équipes, le samedi 2 et les individuelles A le dimanche 3 novembre 2019. Très importante manifestation, dans notre magnifique salle B. Lemanski, regroupant plusieurs équipes le samedi et plus de 180 participants le dimanche, sous la direction de Daniel GILLIOT, Juge-Arbitre, assisté de Jacques BECOURT Président du Comité du Pas-de-Calais, Xavier GODIN et Jean-Jacques Robart du comité, quelques membres du club se sont investis pour la préparation et le démontage de la salle, merci aux femmes qui ont œuvré toute la journée à la buvette et à la restauration.

Six joueurs du Samer TT étaient inscrits dans des séries différentes, 50% se sont qualifiés pour les régionales, Fabien, Kevin et Wissem (tous trois de SAMER 3 UFOLEP), déception pour les trois autres qui manquent de peu ce rendez-vous du 23/02 dans le Nord, Mathieu (SAMER 1 UFOLEP), Jean-François et Jonathan (SAMER 2 UFOLEP), gageons que ces trois joueurs feront mieux la prochaine fois et qu'ils se qualifieront à leur tour mais, nous avons confiance à leur envie de revanche et serons aux côtés de ces six joueurs, quoi qu'il adienne, unis dans les bons ou moins bons moments, pour les supporter et les remercier de nous ravir et nous faire vibrer toute l'année. Ce week-end de compétitions s'est terminé le dimanche soir, avec la satisfaction d'une belle réussite, notre investissement envers l'UFOLEP s'avère payant, il prouve, si tant est qu'il le faille, qu'il est très intéressant de jouer dans plusieurs championnats, en l'occurrence la FFTT ET l'UFOLEP, pour certains joueurs c'est un complément, bien sur d'aucuns vous diront c'est mieux ici que là-bas... Nous dirons qu'il y a du bon des deux côtés et que l'alchimie des deux serait parfaite. Beaucoup de convivialité durant ces deux jours, le Président du SAMER TT a remis une coupe aux deux clubs les plus représentés :



Daniel GILLIOT

Jacques BECOURT



représentés : BALINGHEM ALFJP et MARQUION TT avec une vingtaine de joueurs chacun, il remercie tous les protagonistes de ce week-end sportif, également les associations Samériennes ayant permis l'occupation totale de la salle B. Lemanski durant ces deux jours et la municipalité pour son

habituel investissement. Merci aux dirigeants de l'UFOLEP qui nous ont fait confiance pour cette organisation qui, souhaitons-le, sera suivie de nombreuses autres.



Création d'une liaison piétonne de la salle de restauration jusqu'à la place Foch



Installation de nouvelles fenêtres pour l'isolation de la mairie



Installation d'un monte personne à la mairie

La majorité des travaux sont réalisés par nos employés communaux



Aménagement de nouveaux bureaux à la mairie



Pose des poteaux pour la sécurité des piétons
Chemin de la gare



Installation d'un deuxième écran à la salle Polyvalente



Notre employé communal continue de rénover les pavés de la Place Foch



Réfection du sol de la salle des sports Le Trion pour 44 800 €

Remise en état et remblaiement des Chemins de randonnée VTT, pédestre et hippique



Chemin de Cappe



Mont Corbeau



Chemin entre
Longuérecques et
la blanche jument

Mariage



Le 21 décembre
Gauthier DUCAUROY et Marie-Charlotte GLAVIEUX

Noces d'Or



50 ans de mariage
de Christine et Jean-Jacques Guyot

Anniversaires



80 ans de Marcel TRUPIN



80 ans de Marguerite TENTILLIER

MODALITÉS D'ACCÈS NOUVELLE DÉCHETTERIE Rue du Rossignol à Longfosse



Comment ça fonctionne ?

L'ouverture se fait via un dispositif de reconnaissance des plaques d'immatriculation. Le véhicule doit ainsi être inscrit pour être reconnu et permettre l'ouverture de la barrière. L'accès est automatique et gratuit pour tous les véhicules des particuliers de la CCDS préalablement inscrits. Les véhicules professionnels, les tracteurs et les poids lourds sont interdits (une déchetterie professionnelle est à leur disposition).

Comment s'inscrire ?

> Par internet via le formulaire à remplir directement en ligne sur <http://www.cc-desvressamer.fr/formulaire-dechetterie/>.
> Directement au Pôle technique et déchets.

Documents à fournir :

- > Une pièce d'identité valide
- > Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- > Une copie de la carte grise du ou des véhicules concernés (au même nom que le justificatif de domicile)

Quelques rappels utiles :

- > La déchetterie est fermée les jours fériés
- > Elle est réservée aux particuliers habitant de la CCDS
- > Le nombre de passages est limité à 35 par an et par véhicule
- > L'inscription est limitée à 2 véhicules par foyer
- > Toute récupération est strictement interdite dans l'enceinte de la déchetterie (site sous vidéosurveillance)

Renseignements au 03 21 33 39 86

Source article : CCDS

Service Jeunesse

Ville de Samer ACCUEIL DE LOISIRS

Du lundi 17 au vendredi 21 février 2020

Groupes et Ages	Horaires et Lieu	Thème	Activités
MATERNELS 3 ans - 6 ans	9h-12h et 13h45-16h45 Ecole Jean Moulin	« Au temps des dinosaures »	Jeux et grands jeux sur le thème. Sortie cinéma. Animation Archéodino
ELEMENTAIRES 6-12 ans	9h15-12h15 et 14h-17h Ecole Lucien Coustès	« Vive les droits des enfants »	Jeux, grands jeux BOWLING pour les CP - CE1 Trampolun pour les CE2 - CM1-CM2 et Collégiens + Cinéma pour tous
ADOS 13-16 ans	pas de centre ados pendant les vacances de février		

DATE	HEURES	HEURES	HEURES	HEURES
LUNDI 13 JANVIER	9H15 à 11H15	&	14H à 17H15	
MARDI 14 JANVIER	9H à 12H	&	13H45 à 17H	
MERCREDI 15 JANVIER	fermé			
JEUDI 16 JANVIER	9H à 12H	&	13H45 à 17H30	
VENREDI 17 JANVIER	9H à 12H	&	13H45 à 18H	

INSCRIPTIONS POUR LES EXTERIEURS DE LA COMMUNE
VENREDI 24 JANVIER DE 9H à 12H & 14H à 18H
En fonction des places restantes par groupe

TARIFS	Quotients familiaux ADHERENTS CAF	ELEMENTAIRES ET MATERNELS		
		Samériens	Dégressif Samériens	Extérieurs
	De 0 à 650	15 €	14 €	30 €
	De 651 à 1050	21 € 25	20 € 25	42 € 50
	Au-delà de 1050	25 €	24 €	50 €
	Restauration	3.10 €/jour		
	Gardié	0,5 € le ticket		

Renseignements au 03 21 30 24 86 Inscriptions au service jeunesse 247 Av Charles de Gaulle à SAMER

PIECES A FOURNIR : ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE POUR L'ANNEE EN COURS. PENSER A DONNER LE TICKET DE CANTINE POUR LE 1^{ER} JOUR.

DOSSIER D'INSCRIPTION A RETIRER EN MAIRIE OU AU SERVICE JEUNESSE

Dates d'ouvertures des accueils de loisirs pendant les vacances 2020 :

OUVERTURE :

- Pour les centres d'hiver : du 17 au 21 février 2020
- Pour les centres de Pâques : du 14 au 17 avril 2020
- Pour les centres de juillet : du 6 au 31 juillet 2020
- Pour les centres d'août : du 3 au 14 août 2020
- Pour les centres de Toussaint : du 19 au 23 octobre 2020



La Maison des Services déménage et devient la Maison Intercommunale pour Tous !



La Maison Intercommunale pour Tous: une structure pour faciliter les démarches des habitants.

La Communauté de Communes (CCDS) a ouvert des maisons des services à Desvres en 2011 et à Samer en 2017.

Dans ces équipements, on retrouve un point information jeunesse, un Cyber Point avec initiation informatique, un espace Emploi et Formation, de nombreuses permanences (Mission Locale, conciliateur de justice, sécurité sociale, médiation Familiale, information logement, Réalis Information Animations Senior...).

ce transfert, on passe de 4 à 0 bureaux et on double les salles de réunion », souligne le président de la CCDS Claude Prud'homme.

Baptisée Maison Intercommunale Pour Tous, l'équipement a été retenu par le Gouvernement pour être labellisé Maisons France Services. « La CCDS a été précurseur. Ce guchet unique de proximité vise à faciliter les démarches des habitants », note le sous-préfet Jean-Philippe Veerain.

Lors de l'inauguration, les différents partenaires et financeurs du projet ont été mis à l'honneur, notamment le Département et l'Etat. « J'espère que nous aurons le plaisir d'avoir prochainement sur notre territoire, une deuxième Maison France Service à Samer », a conclu Claude Prud'homme.



LES SERVICES PROPOSÉS À LA MAISON INTERCOMMUNALE POUR TOUS
38, rue des Potiers à Desvres 03 21 99 26 00

Source : CCDS

INSCRIT(E) ?

Pour voter en 2020...

Élections municipales

... vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

LISTES ÉLECTORALES :
INSCRIPTION POSSIBLE JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020

Les Samériens non-inscrits peuvent le faire jusqu'au vendredi 7 février 2020, soit au sein de la mairie auprès du service à l'usager et vie citoyenneté, soit par Internet (www.service-public.fr). Une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous seront demandés. À noter que les factures de téléphonie mobile ne sont pas acceptées. Les électeurs contribuables depuis au moins deux ans, ainsi que les gérants et associés majoritaires ou uniques depuis au moins deux ans, sont également invités à effectuer cette démarche citoyenne. Quant aux jeunes majeurs et les personnes naturalisées, ils sont automatiquement inscrits sur les listes.

FORMEZ-VOUS ! BAFA BAFD

INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE : WWW.CEMEA-FORMATION.COM

Devenez animateur ou directeur
Pour encadrer les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes

11 rue E. Decourtyck - 59000 LILLE
Tél. 03 20 12 88 09 - Fax. 03 20 39 05 05
cemea-npdc@cemea-npdc.org
www.cemea-npdc.org

CEMEA
NORD-PAS-DE-CALAIS

INTERDICTION de fumer et de vapoter dans les lieux publics

La cigarette et maintenant le vapotage sont interdits dans les établissements de santé, dans les écoles, dans l'ensemble des transports en commun et dans les lieux fermés et couverts publics ou qui constituent des lieux de travail.

Il est également conseillé de ne pas fumer aux abords des écoles.

Source article : Mairie de Samer

INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER

Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 68€ ou à des poursuites judiciaires.

Décret n° 2017-633 du 25 avril 2017 relatif aux conditions d'application de l'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif

Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif

Pour arrêter de fumer, faites-vous aider en appelant le : **39 89** (0,15€/min, depuis un poste fixe, Tabac Info Service)

Arrêt et Stationnement Gênants

LegiPermis www.legipermis.com

STOP infractions

Passages piétons, Trottoirs et Pistes Cyclables

Mise en Fourrière

0 Points

Tarif au 30 juin 2015

Amende 135€

Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes!

Plus qu'une courtoisie, c'est une obligation... Tout conducteur est tenu de céder le passage au piéton qui s'engage de façon régulière (en respectant les règles qui sont les siennes) dans la traversée d'une chaussée ou qui manifeste clairement son intention de le faire.

Cette règle vient compléter le principe de prudence, également inscrit dans le code de la route, qui indique que tout conducteur doit faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables. Une façon d'exprimer que le plus protégé (par sa vulnérabilité) doit faire attention au plus fragile (piéton, cycliste).

Un piéton veut traverser : je lui cède le passage

Les réflexes à adopter

Piétons, avant de nous engager, positionnons-nous de façon visible au bord de la chaussée et adoptons une posture montrant que nous sommes désireux de traverser. Vérifions que les conditions de visibilité, la distance et la vitesse d'approche des véhicules nous permettent de traverser sans risque. N'oublions pas de regarder de chaque côté, y compris si la rue est à sens unique, car elle peut être à double sens pour les cyclistes.

Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes!

Depuis juillet 2015, plusieurs infractions relatives aux stationnements illicites ont fortement augmenté et sont désormais passibles d'une amende de 135 euros, contre 35 euros auparavant. En font partie : le stationnement ou l'arrêt (même pour 30 secondes, même à cheval) sur un trottoir, sur un passage pour piétons, 5 mètres avant celui-ci en l'absence de place matérialisée, sur une bande ou une piste cyclable.

135 €! Coût de l'amende pour stationnement très gênant

Les réflexes à adopter

Ces pratiques courantes peuvent induire des situations aux conséquences dangereuses! Une personne mal-voyante, par exemple, se retrouve désorientée, une autre en fauteuil roulant est stoppée dans son cheminement, un enfant, une personne âgée ou un adulte avec une poussette, se retrouve contraint de contourner le véhicule en descendant sur la chaussée et s'expose ainsi à un accident. De même pour un cycliste qui est obligé de s'écarter de sa bande cyclable.

Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes!

En zone 30, la vitesse est limitée à 30 km/h. Les rues sont aménagées en cohérence avec cette limitation. Elles comportent généralement des trottoirs pour les piétons et une chaussée où cohabitent les autres usagers. Toutes les rues sont en principe à double sens pour les cyclistes.

Des rues plus sûres, un cadre de vie plus agréable

Les réflexes à adopter

En zone 30, adaptons nos comportements. Automobiles, ralentissons, prenons le temps d'observer les abords de la chaussée et arrêtons-nous pour laisser traverser les piétons. Soyons attentifs aux priorité-à-droite, souvent plus fréquentes dans ces secteurs. Cyclistes et piétons, profitons de ces lieux plus sûrs et plus agréables!

NOTE de la REDACTION

A titre personnel, je tiens à vous présenter tous mes vœux pour l'année 2020 qui commence, une nouvelle année et le dernier Voix du Bourg de mon mandat. Je veux, à cette occasion remercier Monsieur le Maire, qui m'a accordé toute sa confiance pour les vingt précédents exemplaires, remercier les associations, bénévoles, personnel communal et élus, pour la très vaste source de comptes rendus et de photos, dont ils m'ont abreuvée pour une rédaction bien ordonnée des articles relatant la vie de la commune. Mais je veux, par dessus tout, dire un immense merci à vous, samériens et samériennes, lecteurs de la Voix du Bourg, qui m'avez remerciée et félicitée, m'offrant ainsi la plus belle des récompenses.

Carole Meklemberg, conseillère déléguée Voix du Bourg

Ville de Samer

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN

Pour la rentrée 2020-2021

Du **Lundi 2 Avril 2020**
au **Vendredi 29 Mai 2020** inclus

Deux étapes obligatoires

1 Passer au bureau du Service Jeunesse (bureau situé au Château Ravey 247 avenue Charles de Gaulle à Samer) avec **l'livret de famille et un certificat de domicile**.
Un **certificat d'inscription administrative** vous sera remis (ceul-ci est obligatoire pour l'inscription à l'école).
Horaires : lundi, mercredi, vendredi de 9h à 13h pendant la période scolaire.

2 Prendre rendez-vous auprès de **Mme Bastide** à recevoir maternelle Jean Moulin.
En appelant au : **03 22 55 51 15**
(Laissez vos coordonnées en cas d'indisponibilité)

Pour l'inscription se munir :

- du Carnet de santé
- du livret de famille
- du certificat d'inscription administrative obligatoire

DES MENUS VEGETARIENS DANS NOS CANTINES ?

Décembre 2019

Une nouveauté introduite par la loi EGAlim du 30 octobre 2018

Depuis le 7^o novembre 2019, les cantines proposent des menus végétariens en cohérence avec les exigences de la loi EGAlim d'octobre 2018. Cette nouvelle loi impose à l'ensemble des établissements scolaires de servir un menu végétarien au moins une fois par semaine à la cantine.

Qu'est-ce qu'un menu végétarien ?

Le menu végétarien imposé par la loi EGAlim est composé d'une entrée et d'un plat qui ne contiennent pas de **chair animale** (ni viandes, ni poissons, ni crustacés). En revanche ce dernier peut contenir des produits d'origine animale tels que les produits laitiers, les œufs ou le miel.

Quelles sont les recommandations nutritionnelles en France ?

Afin de respecter l'équilibre nutritionnel des repas et de suivre les recommandations nutritionnelles en restauration collective, le menu végétarien doit être composé de produits riches en protéines végétales ou animales.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (ANSES) préconise un apport protéique de 10 à 20% de son apport énergétique quotidien. Elle recommande également de varier l'apport protéique de la manière suivante : 50% de protéines animales et 50% de protéines végétales. Or aujourd'hui en France l'apport protéique moyen est de 30% d'origine animale contre 30% d'origine végétale.

Pour mettre en pratique cet avis, le Plan National Nutrition Santé (PNNS) 2017-2021 préconise de :

- consommer 3 à 4 fois par semaine de la viande (hors volaille) ;
- consommer au moins 2 fois par semaine des légumes secs (riches en fibres et en protéines) ;
- privilégier les céréales complètes (riches en fibres, protéines et vitamines) ;
- consommer une poignée par jour de fruits à coque (noix, graines d'oléagineux...).

Zoom sur les protéines végétales

Introduire des protéines végétales c'est diversifier les sources de protéines et garantir un meilleur équilibre alimentaire pour les convives. Il existe différentes sources de protéines végétales dont :

- Les **légumineuses** : soja, lentilles haricot rouge, pois cassés, pois chiches, fèves, etc.
- Les **céréales** : quinoa, épeautre, blé dur et tendre, avoine, sarrasin, seigle, seigle doux, etc.
- Les **oléagineux** : amande, noix, noisette, pistache, etc.

Différentes associations entre les sources de protéines sont complémentaires afin d'assurer l'apport de toutes les protéines essentielles :

- Céréales + légumineuses (houmous-pois chiches, curry lentilles-riz, chili végétal-riz...)
- Céréales + produits laitiers (lasagnes végétales au fromage, pizzas au parmesan, pâtes au parmesan...)
- Céréales + œuf (galettes de céréales, gâteau, flan...)
- Céréales + soja (lasagnes aux protéines de soja, nachos parmesan au soja, quiche légumes et soja...)
- Céréales + oléagineux (millet saucé aux amandes, croquettes de riz au noir...)

Les bienfaits des protéines végétales

Les **céréales** : riches en fibres et en nutriments (privilégier les céréales complètes ou consommées bien)

Les **légumineuses** : riches en fibres, en fer et en vitamine B9, faibles en gras, sel et sucres

Les **oléagineux** : riches en minéraux et oligo-éléments

Le **soja** : contient du phosphore, du zinc, du fer, du potassium et du magnésium.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à demander le **livret des produits riches en protéines végétales** auprès de : jeanne.chairet@samor.fr

1 rue Ferdinand Farjon 62830 Samer - Tél. 03 20 55 51 15 - Fax : 03 20 55 51 15
www.aprobio.fr | www.fabrique-vegetarienne.com | Facebook/SamerProBio

A PRO BIO
L'alternative végétarienne

OUVERTURE DE VOTRE MAGASIN

BATIRENO

POELES . CHEMINEES

Notre Cheministe depuis plus de 15 ans

LES 13.14 ET 15 FEVRIER

06 67 33 76 52

SAMER (Rte de Boulogne)

Nouvelle association à Samer : DNL ANIMATION !

Cette nouvelle association vient de naître, avec à son bord :
Son Président : M. Trupin Jérémy **Son Vice Président : M. Martel Jérôme**
Sa secrétaire : M^{lle} Charpentier Amélie **Sa comptable : M^{me} Trupin Déborah**

Cet été 2019, Jérémy et Jérôme ont eu l'envie de s'associer pour créer cette association qui vous propose ses services pour vos événements en tous genres !
 Jérémy est un ex-membre d'Eclair Disco Show et l'animation lui manquait. Jérôme, lui faisait encore quelques animations. Ils décident de se réunir pour vous faire profiter de leur savoir-faire dans ce domaine.
 DNL Animation c'est : 90% de matériel neuf, 2 jeunes hommes motivés par leur passion et 100 % d'ambiance assurée

D.N.L animation

ensemble pour l'amusement
 mariage, baptême, communion
 ou tout autre événement

Tél : 06.58.51.26.06 ou 06.11.34.52.40
 mail: dnlanimation@gmail.com
 siège social : 188 rue Ferdinand Farjon 62830 SAMER

Pour tous renseignements ou réservations : **Contactez Jérémy 06-58-51-26-06 ou Jérôme 06-11-34-52-40** ou par mail : dnl.animation@gmail.com - facebook : D.N.L animations

HISTOIRE LOCALE Le camp de prisonniers à Samer pendant la guerre 1939-1945

La commune de Samer, comme toutes celles de la zone occupée, est tombée sous le joug allemand et l'administration du régime de Vichy après la débâcle de 1940.

A cette époque et comme l'a montré un ancien panneau peint retrouvé en Mairie et datant de la fin des années 40, Monsieur Augustin Vasseur avait été nommé (et non élu) Maire de Samer par l'Etat Français. Il occupera ses fonctions entre 1941 et 1944, succédant à Louis Généau et ce jusqu'à l'installation du Gouvernement Provisoire suite à la libération de la France.

Comme de nombreuses communes de notre région (Boulogne, Hardelot, Ambleteuse, Dannes, Camiers etc...) Samer est amenée à recevoir un camp de prisonniers qui sera situé entre la route de Boulogne et le hameau de la Marbecque. Ce camp reçoit d'abord environ 400 prisonniers de droit commun d'origine allemande (source : livre de G. Bataille 1984)

Début août 1944, alors que l'armée canadienne arrive pour libérer notre région (Samer est libérée le 04 septembre 1944), ces détenus sont évacués pour être remplacés par un convoi de citoyens israéliens venant du camp de Dannes.

Ils sont originaires d'Europe Centrale et travaillent très durement, certains jusqu'à la mort, pour l'armée allemande le long de nos côtes.

Ce camp samérien, surveillé par les miradors et soldats allemands, est entouré d'une double et haute rangée de barbelés électrifiés. Enfant et accompagné par sa tante, Monsieur Paul Généau se souvient que le SS de faction, tout de bleu sombre vêtu, simulait à leur passage le chargement de son arme. Que ressentir quand on est tout jeune !

Certains détenus juifs parviendront à s'évader, d'autres auront moins de chance ...

Quelques uns seront cachés dans des maisons alentour, d'autres chez les propriétaires de la grande ferme voisine dite « de la Suze » (future Maison du Cheval Boulonnais). Trois autres dont le Dr Yvan Dreyfus, profiteront d'une certaine confusion dans ce transfert à Samer et s'échapperont vers Carly. Ils seront eux aussi cachés dans une ferme du village pendant 10 jours. "Ayant mis des semelles de caoutchouc dans mes chaussures, rapportera le Dr Dreyfus, j'ai pu couper les fils électrifiés. Nous avons pu sortir avec deux compagnons". Ils seront cachés

dans une ferme du village voisin pendant 10 jours puis libérés par l'armée canadienne.

Tous les autres détenus, peu avant la Libération, seront destinés à un transfert vers l'Allemagne et ses camps de déportation. Le convoi sera arrêté puis libéré par des résistants belges. A ce jour, on ne connaît ni la date précise ni le lieu (Dixmude ?) ni le nombre de libérés.

Il faut se rappeler, qu'à l'époque, les dignitaires allemands étaient persuadés d'un débarquement sur nos côtes. Les alliés avaient tout fait pour duper les allemands quitte à ce que le Boulonnais et ses habitants en portent les conséquences.

Rommel, Goering, Rudolf Heiss viendront vérifier l'avancement de l'Organisation Todt et de la construction du fameux Mur de l'Atlantique le long de notre Côte d'Opale.

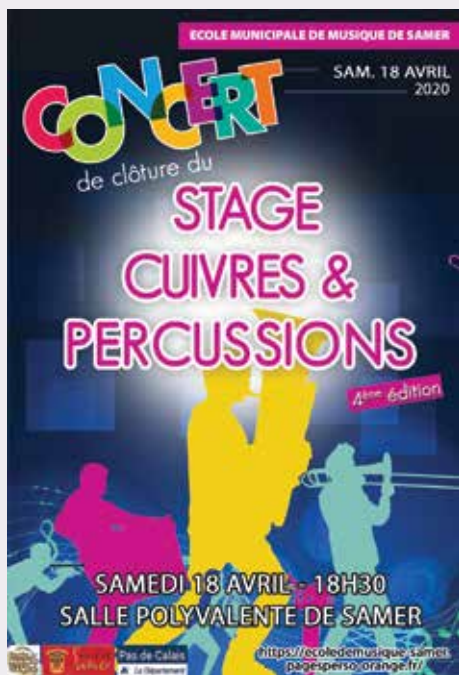
Rares sont nos plus anciens qui peuvent rappeler, pudiquement, ces événements de notre histoire samérienne.

Source article : Eric Pochet

M

anifestations à venir

Agenda



FEVRIER 2020

- 8 : Soirée familiale par le CSCA Jujutsu à la salle de restauration
- 9 : Loto-quine par l'association Saint-Georges à la salle des fêtes
- 16 : Loto-quine par le club du 3^{ème} Age à la salle des fêtes
- 23 : Loto-quine par l'APVL - Salle polyvalente
- 26 : Après-midi carnaval à la salle polyvalente

MARS 2020

- 8 : Repas des adhérents par Sam Country à la salle de restauration
- 13 : Loto-quine par l'école Coustès à la salle polyvalente
- 14 : Ecole ouverte à la MFR (le matin, élèves et familles)
- 14 : Loto-quine par le GIC du Maréchal Bleu à la salle des fêtes
- 14 : Concert par l'école de musique à la salle polyvalente
- 15 : Loto-quine par les Amis de la Musique à la salle polyvalente
- 19 : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- 21 : Loto-quine par les Restos du Cœur à la salle polyvalente
- 28 : Porte Ouverte à la MFR
- 28 : Concours de belote à 15h, par le RC Samer à la salle des fêtes
- 29 : Repas de Pâques par le club du 3^{ème} Age à la salle de restauration
- 29 : Thé dansant par Samer Danse de Salon à la salle des fêtes

AVRIL 2020

- 02 : Vente de roses bleues par Un Avenir pour Martin
- 04 : Loto-quine par le RC Samer - Salle des fêtes
- 10 : Réunion ADMR à la salle des fêtes
- 10 : Randonnée VTT et pédestre par les X-Trem Riders, salle Lemanski
- 11 : Congrès de la fédération APVL à la salle polyvalente
- 11 : Loto-quine par Un Avenir pour Martin à la salle des fêtes
- 11 au 13 : Salon de la Caricature à la mairie
- 12 : Chasse aux œufs dans les Jardins de l'Abbaye
- 13 : Brocante de l'APVL
- 15 au 19 : Stage de cuivre et percussion à la salle polyvalente
- 25 : 1^{ères} communions à 18h à Samer
- 26 : Journée Nationale des Déportés
- 30 : Concours de pétanque par l'US Pétanque

MAI 2020

- 01 : Fête du travail
- 01 : Randonnée de la Biche par l'US Samer Cyclo
- 08 : Fête de l'Armistice
- 09 : Loto par le tennis de table à la salle des fêtes
- 10 : Randonnée pédestre par Un Avenir pour Martin, salle Lemanski
- 15 : Concert par la Chorale du Collège Notre Dame de Lumbres à l'église
- 21 : Brocante de l'APVL
- 21 : Repas des Aînés à la salle polyvalente
- 24 : Profession de foi à Carly à 11 h 15
- 29 : Fête des voisins
- 30 & 31 : Ducasse communale
- 31 : Randonnée Lille-Hardelot par l'US Samer Cyclo